

Séance publique du 12 juin 2007

Délibération n° 2007-4175

commission principale : finances et institutions

objet : **Compte administratif 2006 - Budget annexe des eaux**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 mai 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le compte administratif 2006 du budget annexe des eaux a été arrêté à la somme de 53 475 885,56 € en recettes et de 47 314 096,14 € en dépenses. Le résultat de l'exercice est excédentaire de 6 161 789,42 €. Compte tenu du résultat antérieur reporté (1 269 527,18 €) et de l'affectation faite à l'investissement (6 927 982,37 €), le résultat de clôture affiche un solde positif de 503 334,23 €. Après les reports de dépenses, le disponible global à la clôture de 2006 s'élève à 270 666,11 €.

Le service des eaux est affermé. Ce budget comptabilise essentiellement, en section d'exploitation, les flux financiers entre la Communauté urbaine et les fermiers, et en investissement les travaux consacrés à la sécurité de la ressource, à la réhabilitation et à l'extension du réseau. Les montants sont inscrits en valeur toutes taxes comprises. La TVA est due et récupérée auprès des services fiscaux par les fermiers. Elle génère des écritures pour ordre de dépenses et de recettes pour un montant de 3,574 M€ en 2006.

Compte administratif 2006 - budget annexe des eaux - résultat à la clôture 2006 (en € TTC) - tableau n° 1

Libellé	Investissement	Exploitation	Total
recettes	31 842 131,95	21 633 753,61	53 475 885,56
dépenses	31 968 512,35	15 345 583,79	47 314 096,14
résultat de l'exercice	- 126 380,40	6 288 169,82	6 161 789,42
résultat antérieur reporté	- 6 927 982,37	8 197 509,55	1 269 527,18
affectation du résultat à l'investissement		- 6 927 982,37	- 6 927 982,37
résultat de clôture	- 7 054 362,77	7 557 697,00	503 334,23
reports de recettes	0,00	0,00	0,00
reports de dépenses	0,00	232 668,12	232 668,12
résultat global de clôture 2006	- 7 054 362,77	7 325 028,88	270 666,11

I - Section d'exploitation

Les charges réalisées à 66,14 % s'élèvent à 15,345 M€ (14,374 M€ en 2005). Les produits atteignent 21,633 M€, soit 0,712 M€ de moins qu'en 2005. On constate ainsi une hausse des réalisations à hauteur de 6,76 % pour les dépenses et une diminution de - 3,18 % pour les recettes. L'autofinancement, calculé par différence entre les produits réels et les charges réelles d'exploitation, est de 14,203 M€.

A - Les charges

Les dépenses réelles d'exploitations représentent 5,652 M€.

Les principales dépenses ont trait aux :

- le remboursement des intérêts de la dette : 0,908 M€,
- les dépenses de personnel : 1,741 M€,
- les redevances dues à Voie navigable de France (VNF) : 0,337 M€,
- le versement des taxes foncières : 0,384 M€,
- le versement au syndicat intercommunal de distribution de l'eau pour les travaux de réalimentation des communes de Vourles et de Millery : 0,856 M€,
- le versement d'aides dans la cadre du fonds eau et de la coopération décentralisée : 0,641 M€.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, 0,267 M€ correspond au versement des cotisations pour les retraites des agents détachés, versées à la CNRACL mais remboursées par les fermiers et 1,430 M€ à la masse salariale d'une vingtaine d'agents affectés au budget de l'assainissement, mais dont une partie de l'activité est en liaison avec la gestion de l'eau propre. L'évolution constatée sur les charges de personnel (+ 30,77 %) est le reflet du repositionnement de trois agents sur la gestion de l'eau. Il s'agit notamment du coopérant au Liban ayant eu, en 2005, une mission sur le réseau d'assainissement et, en 2006, une mission sur le réseau d'eau potable.

Les actions de coopération internationale sont renforcées, en 2006, avec le lancement du Fonds eau. Ce projet, entériné par le conseil de Communauté par délibération n° 2006-3394 en date du 2 mai 2006, aboutit à un partenariat entre la Communauté urbaine, l'Union européenne et le bureau d'études Burgeap à Madagascar, sur une durée de trois ans. 0,292 M€ ont été mandatés à ce titre en 2006 sur les 0,361 M€ versés à partir du poste coopération décentralisée. Dans le même temps, le montant des reversements effectués par nos partenaires s'élevait à 0,366 M€.

Par délibération n° 2002-0925 en date du 16 décembre 2002, ont été approuvées les conditions du retrait de la Communauté urbaine du syndicat intercommunal de distribution d'eau de Millery-Mornant (Mimo). Cet accord prévoyait notamment le versement au syndicat Mimo d'un fonds de concours pour financer les travaux de réalimentation des communes de Vourles et de Millery dans la limite de 2,362 M€ HT. 0,856 M€ mandaté en 2006 tient compte du décalage des travaux initialement prévus en 2005 et qui avait donné lieu à des crédits de reports. Il est à noter que ce fonds de concours n'a pas été reconduit en 2007. L'indemnité de retrait versée en 2006, soit 0,164 M€ sur un total de 1,640 M€, correspond à la décision de la Communauté urbaine de mettre fin à sa collaboration avec le syndicat intercommunal Millery-Mornant (délibération n° 2002-0925 en date du 16 décembre 2002).

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 9,693 M€.

Les dotations aux amortissements ont été mandatées pour un montant total de 9,376 M€, en diminution de 4,06 % par rapport à l'exercice précédent. Avec 0,317 M€, les intérêts courus non échus enregistrent également une baisse (- 22,04 %).

Compte administratif 2006 - budget annexe des eaux - charges d'exploitation 2006 (en €) - tableau n° 2

Directions	BP 2006	Prévu 2006	Réalisé 2006	Taux de réalisation (en %)	reports
direction des relations internationales	350 000,00	0,00	0,00		0,00
* fonds eau	250 000,00				
* coopération décentralisée	100 000,00				
affaires juridiques	34 500,00	34 500,00	20 869,15	60,49	0,00
* assurances	16 500,00	16 500,00	16 204,75	98,21	
* honoraires et frais d'actes	18 000,00	18 000,00	4 664,40	25,91	
informatique	115 000,00	152 815,99	103 319,87	67,61	27 066,27
* maintenance du matériel	15 000,00	25 806,47	19 687,98	76,29	6 118,49
* sous-traitance	100 000,00	127 009,52	83 631,89	65,85	20 947,78
ressources humaines	1 821 480,00	1 825 754,60	1 740 827,80	95,35	0,00
* cotisations et contributions des agents détachés (remboursées par la CGE)	1 633 000,00	266 531,00	266 531,00	100,00	
* reversement de frais de personnel au budget assainissement	180 720,00	1 513 189,00	1 430 000,00	94,50	
* formation frais de cours et de stage	6 580,00	10 854,60	10 471,47	96,47	
* missions	1 180,00	1 180,00	1 157,33	98,08	
* affaires médicales, médecine du travail	0,00	34 000,00	32 668,00	96,08	
finances	1 929 937,00	2 398 184,01	1 146 777,95	47,82	155 536,50
* intérêts de la dette	1 660 737,00	1 663 201,05	908 463,15	54,62	155 536,50
* sureté budgétaire	45 644,00	489 368,16	0,00	0,00	
* contribution aux charges du budget principal	216 256,00	238 135,00	238 135,00	100,00	
* divers (dont pertes sur créances irrécouvrables et annulations de titres sur exercices antérieurs)	7 300,00	7 479,80	179,80	2,40	
logistique	21 500,00	22 921,00	6 708,18	29,27	725,20
* documentation	11 500,00	12 921,00	6 708,18	51,92	725,20
* frais d'affranchissement	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	
foncier et immobilier	389 130,00	394 130,00	384 428,00	97,54	0,00
* taxes foncières	389 130,00	394 130,00	384 428,00	97,54	

eau	1 359 512,00	2 828 171,58	2 241 902,19	79,27	49 340,15
* annonces et insertions	0,00	5 950,00	1 865,20	31,35	
* relations publiques	20 000,00	20 000,00	50,00	0,25	
* études et recherches, analyses	215 000,00	187 950,00	74 367,28	39,57	47 379,54
* formation	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	
* syndicat intercommunal de distribution de l'eau de Millery et Mornant - indemnité de retrait	163 972,00	163 972,00	163 972,00	100,00	
* syndicat intercommunal de distribution de l'eau de Millery et Mornant - fonds de concours	327 500,00	922 244,47	855 605,55	92,77	253,92
* fonds eau	0,00	318 765,00	279 765,00	87,77	
* coopération décentralisée	0,00	492 018,00	360 653,84	73,30	
* subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	48 126,82	39 899,08	82,90	
* subventions exceptionnelles de fonctionnement	33 000,00	36 300,00	25 220,43	69,48	
* redevance à VNF	347 500,00	347 500,00	337 462,34	97,11	
* autres charges de gestion courante	122 540,00	128 224,86	50 991,65	39,77	469,12
* autres rémunérations	78 000,00	105 900,23	52 049,82		1 237,57
* annulations de titres	12 000,00	11 220,20	0,00	0,00	
gestions externes	7 500,00	7 500,00	7 452,00	99,36	
* syndicat mixte Saône et Doubs	7 500,00	7 500,00	7 452,00	99,36	
s/total mouvements réels	6 028 559,00	7 663 977,18	5 652 285,14	73,75	232 668,12
amortissements	9 456 082,00	9 456 082,00	9 375 963,65	99,15	
virement à la section d'investissement	5 741 000,00	5 764 498,00	0	0,00	
ICNE	317 335,00	317 335,00	317 335,00	100,00	
s/total mouvements pour ordre	15 514 417,00	15 537 915,00	9 693 298,65	62,38	0,00
total	21 542 976,00	23 201 892,18	15 345 583,79	66,14	232 668,12

B - Les produits

Les produits réels d'exploitation sont encaissés en 2006 à hauteur de 19,855 M€.

Les redevances perçues pour l'affermage du service s'élèvent à 17,972 M€. Elles comprennent, d'une part, la redevance pour l'exploitation du service (10,294 M€) et, d'autre part, le remboursement de la dette contractée pour les biens transférés au 1er janvier 1987 (7,678 M€). Ce qui représente 91,17 % des produits réels perçus.

Le taux de couverture de l'annuité par le remboursement de la dette est de 107,93 %, pour 128,86 % en 2005. L'annuité augmente en 2006 de + 0,314 M€.

La redevance d'exploitation, indexée contractuellement à un indice comparable à l'indice des prix, s'élève à 10,294 M€. Elle était de 9,853 M€ en 2005.

Compte administratif 2006 - budget annexe des eaux - évolution des redevances d'affermage et autres produits (en €) - tableau n° 3

Libellé	2001	2002	2003	2004	2005	2006
remboursement de la dette (1er élément)	9,731	9,284	9,154	9,047	8,761	7,677
redevance d'exploitation (2° élément)	8,644	8,925	9,094	9,457	9,853	10,294
s/total des versements des fermiers	18,375	18,209	18,248	18,504	18,614	17,972
évolution annuelle (en %)	- 4,58	- 0,90	0,21	1,40	0,59	- 3,45
recettes réelles d'exploitation	19,331	19,280	19,706	20,210	20,417	19,856
ratio des versements/recettes réelles (en %)	95,05	94,45	92,60	91,56	91,17	90,51
évolution du ratio	0,53	- 0,64	- 1,95	- 1,13	- 0,43	- 0,72
annuité de la dette à LT	7,385	7,465	7,275	7,555	6,799	7,113
remboursement de la dette/annuité (en %)	131,76	124,37	125,83	119,75	128,86	107,93

La contre-valeur de la redevance perçue auprès des usagers est reversée à Voies navigables de France (0,349 M€). Les redevances proviennent de diverses installations, essentiellement d'équipements radiotéléphoniques, sur des bâtiments du domaine public (0,206 M€).

Le remboursement des charges de personnel (0,267 M€) est celui relatif aux charges sociales des personnels détachés dans le cadre de l'affermage.

En produits exceptionnels sont enregistrés les remboursements des taxes foncières dues sur les biens affermés (0,384 M€).

Les mouvements d'ordre de la section d'exploitation en recettes s'élèvent à 1,778 M€.

Ils concernent l'annuité 2006 d'amortissement des subventions d'équipement reçues (1,371 M€) et la contrepassation des intérêts courus non échus (0,407 M€).

Compte administratif 2006 - budget annexe des eaux - produits d'exploitation (en €) - tableau n° 4

Directions	BP 2006	Prévu 2006	Réalisé 2006	Taux de réalisation (en %)	Reports 2006-2007
affaires juridiques	20 000,00	20 000,00	9 819,28	49,10 %	
* assurances remboursements divers	20 000,00	20 000,00	9 819,28	49,10 %	
ressources humaines	240 000,00	240 000,00	266 534,42	111,06 %	
remboursements sur rémunérations du personnel (agents détachés)	240 000,00	240 000,00	266 534,42	111,06 %	
finances	7 677 448,00	7 677 448,00	7 677 448,74	100,00 %	
*remboursement de la dette (1er élément de la redevance)	7 677 448,00	7 677 448,00	7 677 448,73	100,00 %	
*autres produits exceptionnels (annulations mandats)	0,00	0,00	0,01		

eau	11 150 536,00	11 516 427,00	11 517 604,65	100,02 %	
* honoraires	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00 %	
* subventions d'exploitation	20 000,00	20 000,00	40 092,00	205,46 %	
* participations partenaires projet de coopération décentralisée à Madagascar	0,00	365 891,00	365 891,00	100,00 %	
*redevance des fermiers (2° élément de la redevance)	10 294 442,00	10 294 442,00	10 294 441,32	100,00 %	
* VNF reversement de taxes	347 500,00	347 500,00	348 923,40	100,41 %	
* redevances pour installations d'équipement radiotéléphoniques sur réservoirs	215 000,00	215 000,00	206 356,03	95,98 %	
* participation aux frais de suivi du contrat et fonctionnement du groupe de travail thématique eau	261 594,00	261 594,00	261 749,46	100,06 %	
*divers (annulation mandats, etc.)	11 000,00	11 000,00	151,44	1,38 %	
foncier et immobilier	389 130,00	389 130,00	384 116,00	98,71 %	
* remboursement taxes foncières sur ouvrages affermé	389 130,00	389 130,00	384 116,00	98,71 %	
s/total mouvements réels	19 477 114,00	19 843 005,00	19 855 523,09	100,07 %	
amortissements des subventions	1 667 721,00	1 691 219,00	1 371 158,52	81,08 %	
quote-part des subventions virées au résultat	0,00	1 269 527,18	0,00		
ICNE	398 141,00	398 141,00	407 072,00	102,24 %	
s/total mouvements pour ordre	2 065 862,00	3 358 887,18	1 778 230,52	52,94 %	
total	21 542 976,00	23 201 892,18	21 633 753,61	93,25 %	

II - Section d'investissement

La prévision de dépenses ouverte pour 42,312 M€ avec le résultat antérieur reporté est consommée à hauteur de 75,55 %, soit 31,968 M€. Le taux est porté à 90,33 % sans la reprise du déficit antérieur. Les recettes d'investissement atteignent 31,842 M€, soit 75,25 % des crédits ouverts.

A - Les dépenses

Les dépenses opérationnelles, financées dans le cadre des autorisations de programme, ont abouti à un mandatement total de 23,538 M€, c'est-à-dire 90,14 % de la prévision de crédits de paiement ouverte (26,112 M€). Elles incluent la créance de 3,574 M€, calculée sur les droits de TVA à récupérer auprès des fermiers. Cette somme fait également l'objet de deux écritures en recette d'investissement, l'une pour ordre, l'autre en mouvement réel pour l'encaissement effectif de ce produit.

Le détail de la consommation des crédits sur opérations est présenté par rapport séparé du compte administratif 2006, dans le cadre de la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI).

Hors les écritures de TVA, 19,962 M€ de dépenses opérationnelles ont été effectuées au titre :

- de frais d'études et d'insertion et de prestations informatiques pour 0,335 M€, essentiellement pour les actions relatives à la sécurité de la ressource en eau potable,

- d'installations de matériels et d'outillages pour 0,478 M€,
- d'aménagements de terrains pour 0,121 M€,
- de constructions neuves pour 2,838 M€, dont 1,824 M€ affectés à la deuxième tranche de la construction de la barrière hydraulique champ captant de Crépieux Charmy à Vaulx en Velin,
- de travaux pour le développement des réseaux, soit 15,616 M€,
- de branchements à la demande de tiers pour 0,491 M€.

Pour respecter la directive européenne, la Communauté urbaine doit réaliser le renouvellement de la partie publique des branchements en plomb recensés sur son territoire. Elle a ainsi affecté 2,594 M€ sur le programme annuel non soldé de 2005 et 7,710 M€ pour les actions de 2006. Elle a consacré 2,999 M€ à l'extension, la réhabilitation et l'amélioration des réseaux et ouvrages existants et 1,946 M€ au raccordement au réseau de la commune de Charly.

Les dépenses financières sont consommées à hauteur de 90,91 % de la prévision ouverte, soit 8,429 M€.

Les mouvements réels (6,651 M€) concernent surtout le remboursement du capital de la dette pour 6,204 M€. Sur le solde, il convient de prendre en compte les avances remboursées :

- à l'Agence de l'eau 0,436 M€
- au département du Rhône 0,010 M€.

Les écritures pour ordre de 1,778 M€, constatent principalement l'annuité relative à l'amortissement des subventions d'équipements reçues pour 1,371 M€ ; la contre-passation des intérêts courus non échus ne représente que 0,407 M€.

Au regard des résultats couvrant la période 2002-2006, les dépenses d'investissement réalisées s'élèvent à 158,206 M€, 98,017 M€ sont des dépenses opérationnelles dont 73,615 M€ concernent le parc réseaux. La créance liée à la récupération de TVA représente un total de 12,719 M€.

Pour cette période les dépenses financières, d'un montant de 60,19 M€, sont affectées pour 47,624 M€ aux remboursements du capital de la dette. L'encours, à la fin 2006, représente 38,366 M€.

Les 11,15 M€ sont imputés aux dépenses pour ordre destinées, pour 7,226 M€, à l'amortissement des subventions reçues.

Compte administratif 2006 - budget annexe des eaux - dépenses d'investissement (en €) - tableau n° 5

Libellé	Budget primitif dépenses	Prévisions de dépenses	Réalisation de dépenses	Taux de réalisation (en %)	Disponible
mouvements réels dans PPI	24 785 515,00	22 471 886,29	19 964 398,07	88,84	2 507 488,22
mouvements réels (hors avances) dont immobilisations chapitres 13, 20, 21 et 23	24 685 515,00	22 371 886,29	19 883 894,33	88,88	2 487 991,96
chapitre 13		2 158,00	2 158,00	100,00	
subvention de l'Agence de l'eau		2 158,00	2 158,00	100,00	
chapitre 20	936 211,00	934 053,00	335 504,45	35,92	598 548,55
frais d'études et d'insertion (203)	622 000,00	619 842,00	223 383,39	36,04	396 458,61
prestations informatiques (205)	314 211,00	314 211,00	112 121,06	35,68	202 089,94

chapitre 21	-	478 675,29	478 675,29	100,00	-
installation de matériel et outillage (215)	-	478 675,29	478 675,29	100,00	-
chapitre 23 (hors avances)	23 749 304,00	20 957 000,00	19 067 556,59	90,98	1 889 443,41
autres aménagements sur terrains	1 570 000,00	662 044,00	121 994,75	18,43	540 049,25
constructions neuves	5 192 304,00	3 125 000,00	2 838 254,51	90,82	286 745,49
construction de réseaux	16 117 000,00	16 199 956,00	15 616 334,30	96,40	583 621,70
travaux à la demande de tiers	400 000,00	500 000,00	490 973,03	98,19	9 026,97
matériel et outillage technique	470 000,00	470 000,00	-	-	470 000,00
écritures d'avances 23	100 000,00	100 000,00	80 503,74	80,50	19 496,26
mouvements pour ordre	3 488 768,00	3 640 308,00	3 574 318,95	98,19	65 989,05
TVA à récupérer (chapitre 27)	3 488 768,00	3 640 308,00	3 574 318,95	98,19	65 989,05
total périmètre PPI	28 274 283,00	26 112 194,29	23 538 717,02	90,14	2 573 477,27
mouvements réels	7 148 555,00	7 174 265,00	6 651 564,81	92,71	522 700,19
dette à long terme	6 649 016,00	6 566 264,00	6 204 727,38	94,49	361 536,62
avances remboursées à l'Agence de l'eau	434 042,00	507 863,00	436 591,07	85,97	71 271,93
avances remboursées au département du Rhône	10 247,00	10 247,00	10 246,36	99,99	0,64
dépenses imprévues	55 250,00	89 891,00	-	-	89 891,00
mouvements pour ordre	2 622 609,00	2 098 291,00	1 778 230,52	84,75	320 060,48
immobilisations financières (chapitre 27)	556 747,00	-	-	-	-
amortissement des subventions d'équipement reçues	1 667 721,00	1 691 219,00	1 371 158,52	81,08	320 060,48
ICNE contre-passation	398 141,00	407 072,00	407 072,00	100,00	-
total mouvements financiers	9 771 164,00	9 272 556,00	8 429 795,33	90,91	842 760,67
résultat d'investissement reporté	-	6 927 982,37	-	-	6 927 982,37
total investissement	38 045 447,00	42 312 732,66	31 968 512,35	75,55	10 344 220,31

B - Les recettes

Elles comprennent, en 2006, 10,720 M€ au titre des autorisations de programme et 21,121 M€ en mouvements financiers.

Avec 10,720 M€, les recettes de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) représentent 33,66 % du montant global des réalisations 2006 (31,842 M€). Elles correspondent pour :

- 2,910 M€ à des subventions d'investissement dont 1,157 M€ est reçu de l'Agence de l'eau (2,271 M€ en 2005), le Sytral a également été sollicité à hauteur de 1,047 M€ pour le financement des travaux effectués dans le cadre de l'extension du tramway,

- 0,325 M€ au titre des avances de l'Agence de l'eau (0,668 M€ en 2005),

- 3,740 M€ pour les créances sur transfert de droit à encaissement de TVA auprès des fermiers (1,443 M€ en 2005).

Les recettes financières s'élèvent à 21,121 M€ et se décomposent comme suit :

- des recettes réelles pour 4,5 M€ représentant la dette à long terme. Pour mémoire, le programme d'emprunts 2005 représentait 5,5 M€ en 2005,

- des recettes pour ordre de 16,621 M€. Celles-ci comptabilisent pour 6,927 M€ l'excédent de fonctionnement affecté à la section d'investissement pour la résorption du déficit de clôture d'investissement en 2005. Elles comprennent également la dotation pour l'amortissement des immobilisations, soit 8,425 M€, l'annuité pour l'étalement des charges d'indemnités de réaménagement de la dette pour 0,950 M€ et enfin l'écriture relative aux intérêts courus non échus pour 0,317 M€.

Sur la période 2002-2006, les recettes sont réalisées à hauteur de 163,862 M€, dont 42,940 M€ sont des recettes opérationnelles. Les 120,903 M€ correspondent à des mouvements financiers avec 39,947 M€ d'emprunts à long terme souscrits et 44,341 M€ affectés à l'amortissement des immobilisations. Enfin, 12,604 M€ représentent les créances sur transfert de droit à déduction de TVA auprès des fermiers.

Compte administratif 2006 - budget des eaux - recettes d'investissements (en €) - tableau n° 6

Directions-délégations	Budget primitif recettes	Prévisions de recettes	Réalisation de recettes	Taux de réalisation (en %)	Disponible
périmètre PPI - mouvements réels	6 985 515,00	6 999 183,29	7 146 531,98	102,11	147 348,69
subvention (chapitre 13)	2 340 000,00	2 818 675,29	2 910 230,65	103,25	91 555,36
dont subvention d'équipement Agence de l'eau	1 775 000,00	1 311 762,03	1 157 046,59	88,21	154 715,44
dont autres subventions	565 000,00	1 506 913,26	1 753 184,06	116,34	246 270,80
recettes financières	4 545 515,00	4 080 508,00	4 065 138,68	99,62	15 369,32
dont chapitre 16	500 000,00	500 000,00	325 000,00	65,00	175 000,00
dont chapitre 27 - TVA encaissée	3 488 768,00	3 580 508,00	3 740 138,68	104,46	159 630,68
dont chapitre 27 sur finances	556 747,00	-	-	-	-
écritures d'avances (avance forfaitaire)	100 000,00	100 000,00	171 162,65	171,16	71 162,65
PPI - mouvements pour ordre	4 045 515,00	3 647 652,00	3 574 318,95	97,99	73 333,05
autres immobilisations - TVA à récupérer	4 045 515,00	3 647 652,00	3 574 318,95	97,99	73 333,05

dont chapitre 20	153 427,00	153 427,00	58 361,64	38,04	95 065,36
dont chapitre 21	-	59 800,00	-	-	59 800,00
dont chapitre 23	3 892 088,00	3 434 425,00	3 515 957,31	102,37	81 532,31
total périmètre PPI	11 031 030,00	10 646 835,29	10 720 850,93	100,70	74 015,64
mouvements réels	11 500 000,00	9 200 000,00	4 500 000,00	48,91	4 700 000,00
dette à long terme (emprunt en €)	11 500 000,00	9 200 000,00	4 500 000,00	48,91	4 700 000,00
mouvements pour ordre	15 514 417,00	22 465 897,37	16 621 281,02	73,98	5 844 616,35
virement de la section de fonctionnement	5 741 000,00	5 764 498,00	-	-	5 764 498,00
excédent de fonctionnement capitalisé	-	6 927 982,37	6 927 982,37	100,00	-
charges à étaler - indemnité de réaménagement dette	950 680,00	950 680,00	950 679,86	100,00	0,14
amortissement des immobilisations	8 505 402,00	8 505 402,00	8 425 283,79	99,06	80 118,21
ICNE	317 335,00	317 335,00	317 335,00	100,00	-
recettes d'investissement - mouvements financiers	27 014 417,00	31 665 897,37	21 121 281,02	66,70	10 544 616,35
total investissement	38 045 447,00	42 312 732,66	31 842 131,95	75,25	10 470 600,71

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif du budget annexe des eaux.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2006, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Décide du report de 232 668,12 € en dépense d'exploitation.

4° - Arrête les résultats de l'exercice à 6 161 789,42 €, de clôture à 503 334,23 € et du disponible global après les reports à 270 666,11 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,